

Edito

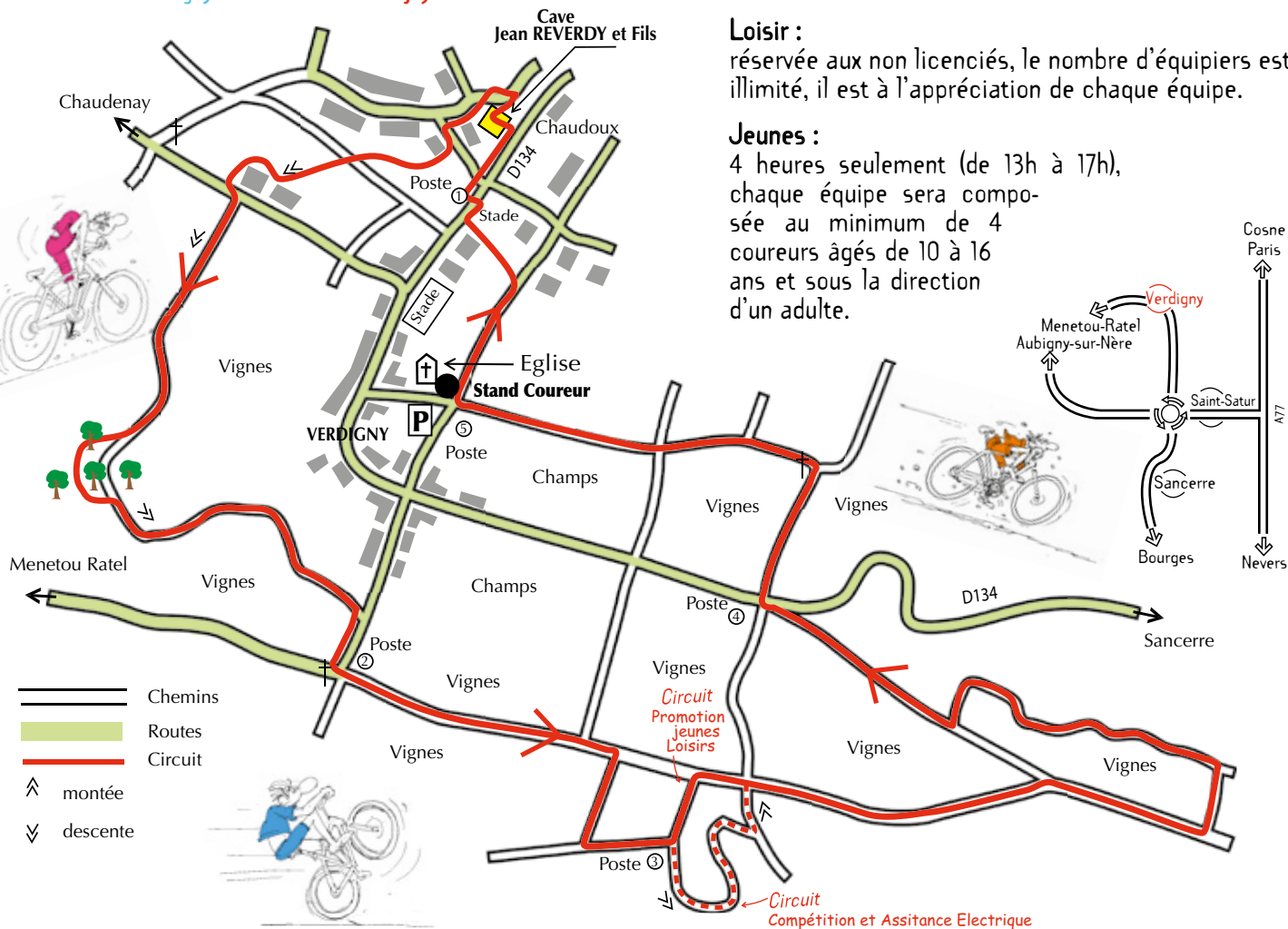


On y est, c'est la VINGTIÈME !

Le temps passe vite mais on ne compte pas quand on aime le VTT. Sachez que pour cette édition le Comité des Fêtes de Verdigny va mettre les bouchées doubles pour vous accueillir le 2 septembre 2018. Sur un nouveau circuit bien sûr, avec une nouvelle catégorie pour les amateurs de VTT à assistance électrique qui sont de plus en plus nombreux.

Pour cette vingtième, un tee-shirt sera offert à chaque participant inscrit avant la date limite. Et puis peut-être d'autres surprises !

À bientôt à Verdigny. www.8hvtverdigny.fr



Les différentes catégories sont :

Compétition :

réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Circuit spécial.

Promotion :

pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4 coureurs par équipes, et 6 coureurs pour une équipe féminine ou mixte.

Electrique :

Pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4, considérée catégorie électrique à partir d'un seul VTT électrique dans l'équipe. Circuit compétition.

Loisir :

réservée aux non licenciés, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe.

Jeunes :

4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans et sous la direction d'un adulte.

8 Heures de VTT de Verdigny

Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'UFOLEP

La date retenue est le dimanche 2 septembre 2018 sur un circuit tracé à travers le village de Verdigny et le vignoble de Sancerre.

Cette épreuve est ouverte à tous, elle est divisée en cinq catégories : compétition, promotion, assistance électrique, loisir et jeunes (de 10 à 16 ans).

L'inscription est de 50 € par équipe et de 35 € pour les équipes de jeunes.

Pour l'hébergement, contacter l'office de tourisme de Sancerre : 02 48 54 08 21.

Programme de la journée

- ▷ De 7h00 à 8h15 : formalités administratives. Retrait des dossards contre une caution de 15 €.
- ▷ 8h30 : regroupement des équipes et informations.
- ▷ 8h45 : rassemblement des premiers relayeurs.
- ▷ 9h00 : départ des 20^e 8heures de Verdigny.
- ▷ Toute la journée, animations, buffet, boissons.
- ▷ 13h00 : départ pour la catégorie des jeunes.
- ▷ 17h00 : arrivée des 8 heures V.T.T.
- ▷ 17h30 : remise des prix.



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE L'ÉQUIPE* :
NOM DU CLUB :
FÉDÉRATION :
CATÉGORIE** : compétition - promotion - électrique - loisir - jeunes
NOMBRE D'ÉQUIPIERS :
RESPONSABLE (nom - prénom) :
Adresse :
Tél. :
e-mail :

▷ Règlement à l'inscription à l'aide d'un chèque bancaire à l'ordre du Comité des Fêtes de Verdigny. 50 € d'engagement par équipe, 35 € pour les jeunes.

▷ A renvoyer avant le 31 août 2018 à M. Bruno PRIEUR - Domaine de Saint-Pierre Rue Saint-Vincent - 18300 VERDIGNY.

Merci de respecter les dates afin de faciliter l'organisation, d'autant que le départ est prévu à 9 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au 06 08 98 81 16 ou au 06 14 18 10 54
E-mail : cdfverdigny@hotmail.fr

* pour l'engagement de plusieurs équipes, prévoyez un bulletin d'inscription par équipe.

** Rayez la mention inutile.



Règlement-infos

Circuit (voir plan) - d'une longueur d'environ 6000 mètres, le dénivelé est un peu plus important pour les "compétition et électrique", mais pour les trois autres catégories, c'est un circuit sans grosses difficultés. C'est avant tout du plaisir et de l'endurance.

Composition des équipes

Catégorie Compétition : Réservée aux licenciés, le nombre de coureurs par équipe est de 4 au maximum. Tracé spécial.

Catégorie Promotion : Pour licenciés ou non, 4 coureurs maximum par équipes, 6 maxi pour une équipe féminine ou mixte. Tracé normal.

Catégorie Électrique : Pour licenciés ou non, le nombre d'équipiers est limité à 4, considérée catégorie électrique à partir d'un seul VTT électrique dans l'équipe. Circuit compétition.

Catégorie Loisir : Réservée aux non-licenciés uniquement, le nombre d'équipiers est illimité, il est à l'appréciation de chaque équipe. Tracé normal.

Catégorie Jeunes : 4 heures seulement (de 13h à 17h), chaque équipe sera composée au minimum de 4 coureurs âgés de 10 à 16 ans, licenciés ou non et sous la direction d'un adulte. Tracé normal

Les relais

Ils auront lieu dans la partie "Stand Coureur" aménagée spécialement. Le nombre de tours à effectuer entre chaque relais est libre.

Comptabilité de tours effectués

Les tours de chaque équipe seront notés lors du passage des concurrents devant la camionnette de pointage, des juges s'en chargeront. Il est évident que le V.T.T. non muni de sa plaque dossard ne sera pas comptabilisé.

Lors d'un incident mécanique d'un relayeur, celui-ci devra en avvertir les signaleurs les plus proches qui transmettront l'incident par téléphone à la direction de course. Le speaker le signalera à la sono. Là un partenaire de l'équipe en panne pourra prendre le circuit afin de dépanner son coéquipier ou lui échanger son vélo pour qu'il puisse finir son tour. Le dépanneur devra porter une chasuble spéciale et prendre un V.T.T. sans plaque dossard, son tour à lui ne sera pas comptabilisé. Tout manquement à ce point de règlement entraînera la suppression d'un tour à l'équipe fautive.

Sécurité

Tous les participants non-licenciés doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois, avec une aptitude à la pratique du VTT en compétition.

Le port du casque est obligatoire.

L'organisation décline toute responsabilité quand au non respect de ce point de règlement.

La traversée des routes se fera sous la protection de signaleurs, toutefois soyez toujours prudent.

Assurance

Chaque participant devra être couvert par pré-assurance personnelle responsabilité civile.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes... ainsi qu'en cas d'accidents survenus lors d'une pratique irrégulière du V.T.T.

Code de bonne conduite

Il est totalement interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. L'équipe fautive sera sanctionnée.

Merci de respecter l'environnement en ne jetant pas de papiers ou déchets dans la nature, des poubelles seront installées dans "le village coureurs". Respectez l'esprit cool de cette épreuve. Ne doublez pas vos camarades dans des endroits difficiles ou étriqués, le circuit est assez long pour ça.

La participation aux 8 heures de V.T.T. est subordonnée à l'acceptation totale de ce règlement.



8 Heures de Verdigny

EN SANCERROIS (18)
20^e Edition

Dimanche 2
Septembre
2018



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRÉATION ET IMPRESSION : ICE SANCERRE 18300

Une Organisation du Club du Comité des Fêtes de Verdigny et l'UFCVLP Comité de Clés

ICE IMPRIMERIE IMPRIMEUR ET CRÉATEUR

Optic 2000 Michel POITRENEAU 58200 COSNE SUR LOIRE Tél. : 03 86 28 15 68

POINT.P Matériaux de Construction

AGENCE DE COSNE SUR LOIRE TEL 03.86.26.62.78

ROBINEAU S.A. TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS DÉMOLITIONS - VRD 18300 SAINT-SATUR Tél. 02 48 54 02 89 - Fax 02 48 54 38 40

market Rue Creuse SANCERRE Tél. 02 48 54 14 92

Alain THEVENIN Tél. 02.48.78.20.00

ASSURANCES Didier DUTHEIL Route de Bourges - 18300 SANCERRE Tél. 02 48 54 20 30

CLIMAVIN SANCERRE Tél. 02 48 78 00 20

AMBIANCE SANCERRE Tél. 02 48 54 38 53

MANUSCRITE-EBENISTERIE PVC CRAMAILLOT-MULLOT Chaudoux 18300 VERDIGNY Tél. 02 48 79 36 62 - Fax 02 48 79 41 15

ELAN Le Petit Morice 18300 SANCERRE Tél. 02 48 54 35 80

leberry républicain Au cœur de tout

Alabeurthe Espace Jardin, Bois et Motoculture 58200 COSNE-SUR-LOIRE Tél. 03 86 26 82 50

SANCERRE AUTO SERVICES RESEAU PROXIMECA 18300 SANCERRE Tél. : 02 48 78 07 66

S.A.S. WILLIAM GUILLAUMOT 02 48 54 04 72

OSASSURE BOIS - CHARPENTE COUVERTURE - ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ

ERMITAGE SANCERRE

vinijiger SANCERRE 02 48 78 05 54

SOUFFLET VIGNE 18300 Saint-Satur Tél. 02.48.54.34.60

CHER DÉPARTEMENT 18

MILLERIOUX AMBULANCES 02 48 72 14 47 TRANSPORT MILLERIOUX